

Le journal des passionnés du Tourisme Equestre

L'Estafette

L'Estafette N° 108

mars,
avril,
mai

3,05 €

**DÉVELOPPEMENT DURABLE :
TROPHÉE 2010**

8^E JNAL

**ÉQUIRANDO JUNIOR 2011 :
EN ROUTE POUR PUYLAGARDE (82)**

EQUIRANDO

Junior

du 12
au 16
juillet
2011

PLEINE NATURE

DÉCOUVERTE

PATRIMOINE

VEILLER

CONTACT
ASSOCIATION DES CRINIÈRES
DU CAUSSE
Didier Thouron,
Saint Sernin, 82300 CAUSSADE,
tél.: 05 63 93 26 51,
stserninloisirs@free.fr.

Un séjour
"écoresponsable"

Puylagarde - Caylus (82)
en Midi-Pyrénées

Infos : www.ffe.com/tourisme

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**
Le cheval
FFE
NATURE/TOURISME

Inscrivez-vous auprès de votre club !



C'est un honneur et une joie faits au président de la FITE de s'adresser aux lecteurs de l'Estafette. J'en suis gré à Bernard Pavie.

Cette année, le tourisme équestre français fête ses 50 ans. Un demi-siècle, ce n'est pas rien ! Polignac et son acte fondateur, début d'une aventure extraordinaire, allait servir et sert encore de modèle à l'Europe et au-delà. Tout ce qui s'est passé depuis en découle : structuration du territoire, formation, produits, TREC... Partout, quand on parle de tourisme équestre, on pense à la France et à sa réussite dans un domaine auquel personne ne croyait.

Votre Cheval Nature, quel superbe document !

Pour autant, chausser les bottes des pionniers exige, sous peine de déchoir, de développer constamment l'œuvre entreprise, en évoluant, dans tous les domaines, en adoptant les technologies modernes, en s'adaptant aux demandes des pratiquants, pour les satisfaire au mieux. De même les évolutions institutionnelles imposent d'innover, d'imaginer d'autres voies, de prendre place sur d'autres terrains s'il convient d'en abandonner d'autres. Travailler encore et toujours, inlassablement. La boîte à idées est ouverte, il faut inventer, faire juste et bien, si possible mieux. Le développement durable est une bonne piste, prenez-la, sans attendre !

Belles, bonnes randonnées et activités équestres de pleine nature, amis du voyage à cheval ! L'avenir vous appartient.

Mes vœux les plus chaleureux vous accompagnent.

Hervé Delambre.

sommaire



© CDTE 45

4 Brèves

6 Brèves Internationales

8 Développement Durable
Trophée du Développement Durable 2010

10 Environnement
Déchets

11 Infos juridiques
Transporter ses équidés

12 Attelage
Cheval d'attelage de loisir ou de travail

13 JNAL
La 8^e Journée Nationale de l'Attelage de Loisir

14 ONF
2011, année internationale des Forêts

15 Infrastructures
Réunion des Correspondants Régionaux Infrastructures

18 Qualification professionnelle
Préparez l'ATE : Formation et examens

19 Brevets de pratiquant
La formation de pratiquant équestre

20 Rando Nature
Economiser et recycler pour un développement durable

22 Randonneurs en herbe



© Eric Maulave

Prochaine parution : juin 2011 – Photo de couverture : photo © Brigitte-Huard.com

Brèves NATIONALES

HOMMAGE À GUY DAGOT,
décédé le jeudi 30 décembre 2010.



© F. E. La Chevauchée

Texte rédigé par Bernard BOUT à l'occasion de la cérémonie civile qui s'est déroulée le mardi 04 janvier 2011.

En l'absence de Bernard PAVIE, Président du CNTE, il me revient l'honneur de dire à la famille de Guy, à ses proches, à ses amis, combien son départ a plongé le Tourisme Equestre national, régional et local, dans la peine et la tristesse.

Si vous me permettez, je voudrais vous rappeler que Dijonnais de naissance, c'est à l'âge de 20 ans que, jeune parisien, il découvre, skis aux pieds, le Vercors où il va trouver sa raison de vivre avec son épouse Michelle.

D'abord moniteur d'auto école, c'est, dès l'été 1970, alors que le Tourisme Equestre n'a pas encore 10 ans, qu'il crée le centre équestre des Clots, une des toutes premières structures nationale à pratiquer le Tourisme Equestre; dès lors, il va enchaîner rando sur rando et dès 1975, il rallie les Saintes Maries de la Mer en 10 jours depuis Villard de Lans.

Toujours désireux de progresser et de se former, c'est en 1988 qu'il devient Guide de Tourisme Equestre. Très impliqué dans la vie fédérale, il participe activement à la formation des cadres et aux jurys d'exams, tout en prospectant, ce qui était sa grande passion, de nouveaux itinéraires équestres et ce, jusqu'à très récemment encore.

En cette année 2010, alors que l'Equirando, événement suprême du Tourisme Equestre, avait lieu, chez lui, dans l'Isère, il n'a pu malheureusement être présent, réconforté cependant de savoir que le nom de DAGOT a brillé de mille feux grâce à Christine, sa fille, à qui il a transmis sa passion et aussi à son petit-fils.

Son départ va laisser, sans nul doute, un grand vide dans notre région de Tourisme Equestre qu'il a fortement tirée vers le haut avec d'autres pionniers pour en faire, aujourd'hui, la première de France.

Alors Guy, bonne route, nous savons que tu sauras la trouver et sois rassuré, ainsi que ta famille, ton souvenir restera à jamais gravé dans nos pensées.

■ SALON



■ La FFE et le CNTE seront présents du **25 au 27 mars 2011**, le Hall 4 de Paris-Porte de Versailles accueille **Destinations Nature**, le salon des randonnées, des sports et voyages de nature. Cette année, l'esprit randonnée sera sportif ou plaisir, fantaisie ou citoyen, gourmand ou romantique, aventurier ou bien-être... Destinations Nature, le Salon des nouvelles randonnées est le rendez-vous à ne pas manquer pour rencontrer tous les passionnés et professionnels.

■ 2011 est **l'année internationale des forêts**, vous trouverez par conséquent des projets concernant les espaces forestiers (Lire l'article ONF page 16). Renseignements sur www.randonnee-nature.com.

■ LIVRE



■ **1000 trucs du cavalier** aux éditions Vigot, écrit par Claude Lux, cavalier propriétaire qui consacre la majorité de son temps aux chevaux depuis plus de 25 ans. Cet ouvrage propose des solutions simples et astucieuses pour vous dépanner en toutes circonstances et se tirer d'embarras tout en réalisant des économies. Rassemblées par thème, chaque astuce est expliquée dans un langage clair avec des illustrations

en couleurs. Vous pouvez le trouver en librairie ou sur internet.

■ SPECTACLE



■ **APASSIONATA** enchante, chaque année avec un nouveau spectacle, le public avec la présentation de la rencontre magique de l'homme et du cheval.

Cette saison, la dernière création **d'Apassionata**, «**A la lumière des étoiles**» débutera le 6 novembre 2010 en Allemagne et sera présentée dans plus de trente villes en Europe (Berlin, Milan, Prague, Vienne, Zurich, Helsinki, Londres, Amsterdam, Anvers, Francfort, Cologne, Bâle, Munich...) «A la lumière des étoiles» investira le Palais Omnisports de Paris-Bercy le samedi 7 mai 2011 pour deux représentations exceptionnelles. Ce spectacle raconte l'histoire de la jeune Leyla, qui regardant une étoile filante, fait un voeu et la poussière d'étoile se métamorphose en amulette ensorcelée. Avec elle, il lui sera possible de rendre les hommes heureux... mais elle lui est volée. Une série d'aventures commence

pour Leyla avec le mystérieux cavalier Pedro... Plus de 40 chevaux, des numéros fabuleux (chevaux en liberté, lusitaniens de Haute Ecole, frisons, cosaques, quadrille islandais, garrocha, pas de deux...), offerts aux spectateurs, initiés ou non, deux heures éblouissantes, mêlant émotion, virtuosité, humour... Une rencontre magique inoubliable avec les chevaux tant pour les enfants que pour nous tous ! Renseignements sur www.apassionata.fr



■ Le jeudi 26 mai 2011, le théâtre de Villefranche (69) présente le **cirque Pagnozoo**. Dans la grande tradition du cirque équestre, la famille Pagnozoo et ses 9 étalons émerveillent petits et grands avec leurs numéros d'acrobaties et de voltiges. Inspirée des tempêtes, le spectacle « Emmène-moi ». Plus d'infos sur www.cirque.pagnozoo.free.fr.



© K-Rouge

Brèves RÉGIONALES

■ AQUITAINE

■ Le **dimanche 13 mars** aura lieu le **rallye de printemps** à Saint Martin de Redon. Venez randonner autour du site exceptionnel du château féodal de Bonaguil. Inscriptions et renseignements au 05 53 71 03 01.

■ Equestre, pédestre et V.T.T se retrouveront pour une **multirando** à Saint Caprais de Lerm le **dimanche 20 mars** pour randonner sur les magnifiques circuits de randonnée de la vallée de la Séoune. Plus d'informations au 06 42 07 36 19.

EQUILANDES

SAINT JUSTIN
BAS-ARMAGNAC
11 ET 12 JUIN 2011



Rassemblement annuel des cavaliers organisé par le comité départemental de tourisme équestre

Renseignements : 05 58 75 32 23 (répondeur)
www.cdte40.fti.com

■ **Randonnée équestre le dimanche 8 mai** à Saint Urcisse sur les coteaux du Pays de Serre. Pour participer téléphoner 05 63 39 81 40.

■ Le comité départemental de tourisme équestre des Landes organise les **11 et 12 juin 2011** la troisième édition **d'Equilandes**. Ce rendez-vous annuel vise à rassembler l'espace d'un

week-end les cavaliers de pleine nature landais et leurs voisins. Cette année, le rendez-vous est à Saint-Justin, dans le Bas-Armagnac. Outre le désormais traditionnel rallye touristique sur deux jours avec l'installation le samedi soir d'un bivouac au cœur du village et le banquet landais, l'accent sera mis cette année sur le côté festif avec une animation musicale et des visites de producteurs et d'activités artisanales. Pour les cavaliers qui souhaitent s'inscrire, tous les renseignements utiles se trouvent sur le site: www.cdte40.fti.com. Il est indispensable de participer aux deux journées pour une satisfaction maximale; le lundi étant férié, chacun pourra récupérer avant de retourner au travail!

■ BOURGOGNE

Le CDTE de l'Yonne, avec l'association Equiville, organise, du **21 au 24 juillet**, **Equirand'Yonne**, à Treigny. Ouvert aux cavaliers et meneurs adultes et enfants accompagnés. Licence fédérale obligatoire. Possibilité de rejoindre le rassemblement. Demander les itinéraires au CDTE. Inscriptions du 28 mars au 2 juillet : www.tourismequestre-bourgogne.com rubrique Yonne programme. Au copieux menu : Randonnées, soirées festives, feu de camp, spectacle historique à St-Fargeau, musique et danse, défilé, la fête !

■ CHAMPAGNE-ARDENNE



Ce guide découverte des Ardennes comprend aussi un important cahier pratique permettant aux lecteurs d'accéder directement à l'offre touristique des Ardennes. La brochure est téléchargeable sur: http://www.ardennes.com/brochures/brochure_appel_fr_2011.pdf et disponible auprès du Comité Départemental du Tourisme des Ardennes,

La **nouvelle brochure** 2011 du Comité Départemental du Tourisme des Ardennes vient de paraître. Sur 36 pages et sous le titre « **L'Ardennattitude** ! » est déclinée l'offre touristique du département. L'Ardennattitude est une façon de découvrir une région, des habitants et une hospitalité sincère et généreuse.



© Gérald Yart - Sologne Equi Passion

24 Place Ducale, BP 419, 08107 Charleville-Mézières cedex, tél. : 03 24 56 06 08.

■ FRANCHE-COMTÉ

■ Le **17 avril**, le CDTE 70 organise **la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir** à l'élevage du village de Dambenoit-les-Colombes. Cette manifestation sera accompagnée d'un vide écurie.

■ Rendez-vous les **21 et 22 mai** à Eternoz pour le **Fest'Island** ! C'est l'occasion de découvrir toutes les facettes du cheval islandais au travers de concours d'allures, de démonstrations d'équitation islandaise et de spectacles équestres. Renseignements sur www.ecurie-des-sources.com ou au 03 81 86 55 53.

■ **Rando Festi'Val de Saône le 4 et 5 juin**, rendez-vous en début d'après-midi à Port-sur-Saône pour une randonnée suivie d'un bivouac. La journée du dimanche vous pourrez visiter la Foire Exposition organisée par la commune ou vous rendre avec M. Monney au Label Loisirs organisé à Jussey. Renseignements et inscriptions auprès du CDTE de Haute-Saône au 03 84 49 43 00 ou au 06 48 08 32 69

■ **Rando d'été les 12 et 13 juin**, rassemblement le dimanche vers 14h à Fougerolles. Randonnée suivie d'un bivouac également à Fougerolles. Le lendemain la randonnée continue, avec

un pique-nique le midi. Renseignements et inscriptions auprès de Mme Royer, Association la Monnellière au 03 84 49 63 66.

■ ILE-DE-FRANCE

Le week end de Pentecôte les **11 et 12 juin 2011** **rassemblement des cavaliers d'extérieur** d'Ile de France dans le site prestigieux du château de Gillevoisin à Janville sur Juine au centre du département de l'Essonne.

Au programme : qualification des chevaux de loisir, inauguration de la boucle équestre du Gâtinais, animations musicales. Venez passer un week-end convivial autour de notre compagnon à 4 pattes.

Organisation: CDTE91
Jean Jacques BESNARD
01 60 82 13 37,
cdte91.cdte91@free.fr

■ MIDI-PYRÉNÉES

■ L'association des attelages d'Ariège, en partenariat avec le CDTE 09, prépare pour le **17 avril sa Journée Nationale d'Attelage de Loisir** nouvelle formule. Pour la 1^{re} fois, la journée se déroulera à Dun, au sein d'un centre équestre, soulignant la volonté de l'association de partager ce moment avec nos amis cavaliers. Cette année l'accent sera mis sur l'utilisation du cheval attelé sous toutes ses formes : débardage, travail au cordeau et d'autres

surprise. Le matin randonnée entre monts et vallées, retour sur Dun où nous partagerons un repas grillades. L'après-midi démonstration attelages, pvt pour tous, débardage, traction...

Nous souhaitons enfin avoir parmi nous des porteurs de projets « cheval dans la ville ». Contact : Guy Drouet, 0561029654
Email : ass.att.ariège@orange.fr.

■ Le CDTE09 organise cette année sa journée du cheval et du tourisme équestre le **samedi 18 juin** aux portes de Foix sur l'espace naturel mis à sa disposition par le magasin Décathlon. (Z.A. de Permilhac).

La **manifestation** sera consacrée à la découverte de la randonnée, sport de pleine nature, montée et attelée, démonstrations et entraînement au pvt, ballades à poney et en calèche au cours desquels les visiteurs adultes et enfants auront l'occasion de s'essayer à toutes les pratiques présentées. De nombreuses autres formes d'utilisation du cheval agrémenteront cette journée : voltige en cercle, monte américaine, yoga à cheval, éthologie, tir à l'arc, traction animale, ... Le CDTE présentera les actions engagées sur le département en relation avec le conseil général, notamment sur les 1400 km d'itinéraires équestres dont il assure la veille, la promo-

tion et le développement. Cavaliers et meneurs indépendants sont tout particulièrement les bienvenus pour découvrir les ressources locales mises à leur disposition et s'ils le souhaitent découvrir avec leur cheval ou leur attelage le parcours en terrain varié (ptv). Contact : cdte09@ffe.com site internet : www.cdteariegepyrenees.fr. Tél. : 0561654100.

■ La région Midi-Pyrénées propose un Grand Régional du Tourisme Equestre composé de 9 Rallyes équestres. A noter, les 3 premières

dates : du 23 au 25 Avril le Rallye des beurriers, du 11 au 13 Juin la Ronde des vins et la Chevauchée des Faydits Cathares du 28 Mai au 5 Juin, qui pour sa 10ème édition se déroulera sur le sentier historique Montségur (09) – Avignonet (31). Renseignements et programme : www.cdte31.fr

■ **NORD-PAS-DE-CALAIS** Les 4 et 5 juin 2011 se déroulera le **37ème rallye de l'Ain**. Il sera accueilli et organisé cette année par la Ferme Equestre de Lavant à Thezilleu. Pour les ran-

donneurs au long court, ils pourront arriver dès le jeudi 2 juin, des installations toutes récentes leur apporteront tout confort. Vous êtes invités à prendre contact dès à présent avec Mylène Cazals et sa famille qui vous recevront avec plaisir. Tél. : 04 74 37 55 40

■ **PAYS-DE-LA-LOIRE** Autrefois les attelages parcouraient au grand galop nos campagnes pour conduire au plus vite leurs passagers à destination. Aujourd'hui, l'attelage de loisir a une tout autre vocation et participe pleinement au tourisme équestre. C'est pour cette raison que le **CDTE de Vendée** vient de créer une **commission « Attelage de Loisir »**.

Quels sont les projets du CDTE85 ?

- Faire l'état des lieux de ce qui existe en matière d'attelage de loisirs en Vendée.
 - Faire un sondage pour connaître les attentes.
 - Mettre en place des formations de meneurs...
- Contacts : Président du CDTE85 : André Eperdussin, Le Moulin du Beignon, 85150 Ste Flaive des Loups

Tél. : 0251340649 Email : cdte85@ffe.com. Président Commission Attelage : Michel Naulet, 9 place de la liberté, 85300 Sallerontaine. Tél. : 0251932074 ou 0687419702, Email : catherine.naulet1@orange.fr.

■ **POITOU-CHARENTES** Le CDTE 17 organise un rallye le **24 avril 2011**. Inscription auprès du CDTE par mail : cdtel7@orange.fr en joignant la fiche d'inscription téléchargeable sur le site internet www.cdte17.fr, menu « Agenda », rubrique « **Rallye de l'Estuaire** ».

Le CDTE vend une **clef USB** avec les **itinéraires équestres balisés** en Charente-Maritime accompagnée des CD Carto-Explorateur. Renseignement sur le site internet www.cdte17.fr

■ **RHÔNE-ALPES** Vous êtes adepte de randonnée, de sensations fortes, de découverte et de nature... rejoignez le Raid Aventure Beaujolais pour la 9ème édition, les **9 et 10 avril**



2011. Cette randonnée d'orientation se déroulera autour de la commune de Theizé dans le Beaujolais des Pierres Dorées. Vous choisissez votre mode de déplacement pour les deux jours : à pied, à cheval ou à VTT. Le parcours se réalise à l'aide d'une carte avec des points de passage obligatoires matérialisés par des balises. L'allure est libre avec des épreuves sportives et/ou culturelles facultatives permettant d'établir un classement. Les Theizerots et les Beaujolais ainsi que tous les acteurs du territoire vous attendent dans la pure tradition beaujolaise, retrouvez toutes les informations sur www.raidaventurebeaujolais.com.



© Gérald Yart - Sologne Equi Passion

Brèves INTERNATIONALES

Par Hervé Delambre

■ **BUREAU ET COMMISSION SPORTIVE DE LA FITE** La FITE les a réunis à la Villette le 11 décembre dernier. Les points forts ont concerné les infrastructures du tourisme équestre, événements et produits de l'activité, qualifications spécifiques et règlement international de TREC.

■ **INFRASTRUCTURES INTERNATIONALES** Bernard Pavie a été nommé président du groupe de travail chargé de l'effort à entreprendre par la FITE à l'égard des infrastructures du tourisme équestre, notamment au niveau européen. L'ac-

tion à mener suppose une large concertation avec l'implication des ONTE et la désignation de responsables nationaux. Suggestion faite de prendre exemple sur la France pour la mise en ligne des itinéraires de randonnée, gîtes et relais d'étapes nécessaires aux voyageurs à cheval. Indépendamment, d'autres pistes sont à explorer. Elles concernent la politique générale de la FITE; à l'instar de la France, la création d'une semaine internationale du cheval et du développement durable.

■ **EVÈNEMENTS INTERNATIONAUX DE TOURISME ÉQUESTRE**

Démarches de promotion et encouragements à la création.

Luigi Triossi, secrétaire général de la FITE et président de la commission idoïne, a rappelé la mise en œuvre d'un projet visant à promouvoir le tourisme équestre, avec le concours des ONTE territorialement concernés. Compte tenu d'une autre opération lancée par la FITE (infrastructures du tourisme équestre - voir point précédent), les itinéraires transfrontaliers seront privilégiés. Un cahier des charges de l'opération a été adressé, annexé à la circulaire de diffusion.



© CRTE FC / Yves Goux

■ QUALIFICATIONS TRAVAUX EN COURS

Les démarches entreprises après la réunion de Roissy se sont poursuivies activement. Le travail effectué a été présenté à l'assemblée générale de l'IGEQ à Warendorf le 20 novembre dernier. Il a fait l'objet, à cette occasion, d'une validation de principe de l'ensemble des membres présents. Finalisation prévue en février ou mars prochain.

■ STAGES DE FORMATION ET D'INFORMATION

Deux stages programmés, en France, en 2011 :

- Chef de piste POR (traqueur international) : 25 au 27 mars à Sommant (Saône-et-Loire).
- Stage de TREC en attelage : 29, 30 avril et 1er mai, à Lamotte-Beuvron.

■ RÈGLEMENT INTERNATIONAL DE TREC

Les propositions de la commission sportive ont été validées par le Bureau qui a suivi. Elle concerne les trois phases, de même que la création de deux nouvelles difficultés PTV. Pour plus d'informations sur les différents points, consulter www.fite-net.org

■ EQUITATION DE TRAVAIL (informations – programme 2011)

L'Equitation de Travail progresse au sein de la FITE et prend sa place. Son organisation sera calquée sur celle du TREC concernant la présentation des textes réglementaires. Trois épreuves ont eu lieu en 2010 :

- Avignon – Cheval Passion (France) en janvier 2010,
- Italie, en octobre, à Ravenne,
- France, en novembre



© Elisabeth Garcia

(Montpellier) Championnat d'Europe.

Une épreuve a été programmée en janvier 2011 à Avignon (Cheval Passion) (21, 22 et 23) – avec réunion technique pour faire évoluer le règlement à la suite

du championnat d'Europe de Montpellier. Il s'agissait d'un trophée international de tri de bétail, organisé par la Commission Nationale d'Equitation de Travail de la Fédération Française d'Equitation ; trophée remporté par

la France devant l'Italie.

La FITE présente ses vœux chaleureux les plus cordiaux au président et aux administrateurs, ainsi qu'au personnel du CNTE et aux lecteurs de l'Estafette.

Le carnet de randonnée électronique

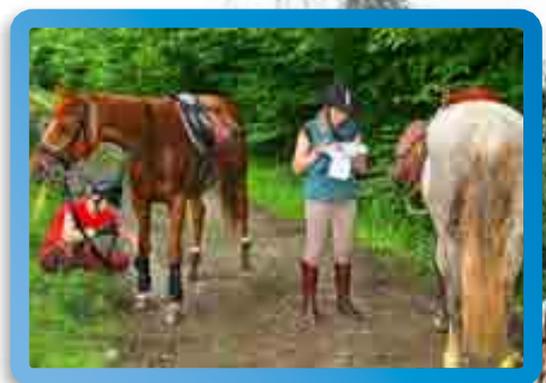
Le carnet de randonnée se conjugue désormais à l'électronique. Simple d'utilisation, il permet de valider les jours de randonnée effectués. L'ensemble des cavaliers ont accès au détail de leurs randonnées dans leur espace personnel, la page cavalier FFE.

Valider les jours de randonnées pour :

- passer les brevets de tourisme équestre
- entrer en formation ATE
- garder une trace de toutes vos randonnées

www.ffe.com

Consultez votre page cavalier FFE



La semaine du Développement Durable 2010, du 1er au 7 avril, a donné l'occasion de décerner, en décembre dernier, un premier trophée du même nom, remis par Bernard Pavie et Serge Lecomte, dans le cadre de l'assemblée générale du CNTE.

Pour cette première, 41 établissements s'étaient engagés dans une démarche, qui ne demande qu'à croître et embellir, pour aboutir à une véritable prise de conscience commune et s'engager, résolument, dans une campagne nationale d'utilité publique. Il s'agit bien aujourd'hui de semer le bon grain de la raison et de la responsabilité, dont nous devons tous être les dépositaires attentifs et vigilants. La réussite de cette entreprise ne peut être menée sans la participation active du monde de l'équitation où le tourisme équestre, du fait de sa position au cœur des activités de pleine nature, peut et doit montrer le chemin, aux côtés du promoteur de l'opération, le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM).



Après inventaire et examen, 8 « nominés » avaient été retenus, parmi lesquels le jury a désigné les trois premiers lauréats du Trophée du Développement Durable. Coup de projecteur sur les lauréats qui ont ouvert la voie et arborent fièrement la plaque de leur trophée remise avec la selle Forestier gagnée pour l'occasion.



Affiche naturelle réalisée par les enfants du C.E. Equi-Libre



Le centre équestre Equi-Libre à Montreuil-Bellay - Maine et Loire, Chantal Deffenain, www.anjou-equitation.fr.

Nous sommes en présence d'une mine d'or de la débrouillardise, d'élans du cœur, aux savoir-faire multiples et étonnants, qui correspondent, autant que faire se peut, aux buts poursuivis par la démarche. Qu'on en juge.

L'établissement, associatif, très généraliste, installé près de Saumur, à proximité d'une forêt de 800 hectares, opère dans une région très touristique. Il prodigue de l'enseignement, fait du tourisme équestre, de l'attelage et du poney. Il récupère aussi, par amour et respect, des chevaux et poneys malades, blessés, maltraités et les remet sur pied. Sa directrice, Chantal Deffenain (informaticienne qui a tout plaqué pour vivre pleinement une reconversion réussie) n'a pas évolué en terre inconnue en matière de développement durable et ce trophée colle harmonieusement aux objectifs très fédérateurs développés pour les adhérents, qui le vivent au quotidien dans le centre équestre. Celui-ci, installé à côté d'une déchetterie, fait que tout le monde est sensibilisé au recyclage, de façon très naturelle, à commencer par les enfants. On trouve également un intérêt financier à développer les bons réflexes

et tout ce qui peut rapporter quelques euros est toujours bon à prendre, notamment pour payer les engagements aux concours. C'est le cas avec le compost traité en lombriculture, l'art et la manière de faire travailler les vers de terre, collaborateurs précieux et efficaces. La fumière du centre est organisée dans ce sens, conduite rationnellement et le fumier recyclé scientifiquement pour être monnayé en or brun. La ferraille récoltée est revendue à un ferrailleur qui fréquente l'établissement. « Les papilles en goguette », travaille en partenariat avec le centre ; c'est une épicerie solidaire du commerce équitable. L'établissement possède un jardin potager où les enfants s'activent opportunément, récoltent les légumes et font parfois fièrement la cuisine pour régaler les adultes. Toute cette organisation, machine bien huilée, où rien n'est laissé au hasard, participe d'une volonté sans faille de vivre sans gaspillage, en respectant la nature et en prodiguant sans cesse les bons gestes. Elle s'appuie aussi sur une vraie dynamique familiale dans laquelle les enfants sont les éléments moteurs et tirent dans le bon sens les adultes. Difficile de faire mieux, un modèle du genre !

Ecole d'équitation de la Championnerie à Bec-de-Mortagne - Haute-Normandie – Jean-Luc et Sandrine Bellée,
http : /championnerie.sport.fr

Poney-Club à vocation tourisme équestre, situé à une dizaine de kilomètres de Fécamp, le centre possède de 40 à 45 poneys et quelques chevaux de compétition de horse ball. Il élève des fjords et des shetlands. S'inscrit à une soixantaine de concours par an dont horse-ball. Reçoit, pour le tourisme équestre, une nombreuse clientèle touristique. Remarque : cette clientèle n'est pas prête à faire du ramassage de déchets sauvages, ce que font volontiers les cavaliers locaux. Des promenades « nature propre » ont été organisées pour récupérer des déchets. Sandrine Bellée signale que la semaine du DD les a beaucoup aidés pour sensibiliser

le public. Des panneaux ont appelé l'attention, avec une signalisation spéciale. La charte au 10 engagements a été affichée... et lue. Le centre a trouvé un agriculteur qui veut bien les débarrasser du fumier... mais pas au point d'envisager un échange pour de la paille « Nous portons le fumier chez l'agriculteur, qui nous vend le foin ». Dans cette optique, l'achat de l'alimentation des chevaux se fait sur des circuits courts. Le covoiturage est aussi une réalité favorisée et organisée. Le tableau d'affichage fonctionne bien et apporte de réelles satisfactions aux cavaliers. Bénéfice : solutions aux problèmes de transport, gain de temps, moins de pollution, convivialité. Le tri

sélectif est rentré dans les mœurs et est devenu aujourd'hui un réflexe. Il a fait l'objet d'une promotion particulière durant la semaine DD. Un système de récupération d'eau de pluie a été mis en place avec succès. Des sacs de crottin ont été préparés et proposés au public. Chaque année le club organise un videgrenier qui prend l'allure d'une bourse d'échanges pour toutes sortes de matériels pouvant être achetés pour équiper les enfants à moindre coût. Le développement durable n'est pas encore au cœur des préoccupations constantes de l'établissement. Comme ailleurs cependant, pour s'en réjouir, les enfants entraînent les parents vers le haut.



Remise de prix en présence de Serge Lecomte, Président de la FFE et Bernard Pavie, Président du CNTE.



© Les Sabots du Mas Massou

Les sabots du Mas Massou à Roussac – Haute-Vienne – Carine Dubois

www.les-sabots-du-mas-massou.ffe.com

Le poney-club, à vocation tourisme équestre, est situé au nord de la Haute-Vienne, à 45 kilomètres de Limoges. Le site a été choisi pour sa beauté, comme pour sa biodiversité. L'établissement ne possède pas d'écuries et les 35 poneys et 3 chevaux petit modèle vivent au pré toute l'année, de même que 5 ânesses, utilisées bâties et montées. On les produit, avec des enfants, dans des fêtes de village, avec respect de toutes normes de sécurité, dont le casque, bien entendu. Il possède aussi une mini-ferme avec des animaux de petite taille (moutons d'Ouessant, chèvres naines, cochons vietnamiens et différentes variétés de poules rares). De manière habituelle, le crottin est récupéré par les particuliers qui le souhaitent contre nettoyage corrélatif des pré. Le reste est composté par le Club pour fumer un potager tota-

lement bio où les enfants sèment, plantent, récoltent des légumes qu'ils ramènent chez eux au moment opportun. Il y a aussi culture de légumes anciens où les insectes « nuisibles » sont examinés pour leurs caractéristiques particulières (mœurs, formes, couleurs...).

Le problème de l'eau est résolu naturellement, le site possède un étang et des sources. Le covoiturage est pratiqué de façon courante et organisée. Pour la semaine du DD le club a organisé une journée particulière, autour du poney, avec divers aspects touchant aux buts poursuivis, comme le tri sélectif dans le cadre des repas et ailleurs, la récupération des déchets organiques pour ramener ceux-ci, soit pour les animaux de la mini-ferme, soit pour les composter. On a aussi inventorié les herbes folles du

potager, recherché les pollinisateurs et autres, organisé un carrousel imagé : le bal des insectes. L'opération a bénéficié d'un article de presse avec photo – page à découvrir sur le site Internet.

Le club intègre les galops de pleine nature dans son enseignement et s'y appuie. Carine fait la chasse au mégots qui ne trouvent pas droit de cité hors des réceptacles prévus à cet usage !

Même si tous aspects du le DD ne sont pas encore entrés de façon pérenne dans les activités quotidiennes du club, il faut souligner les efforts déployés et une belle volonté de poursuivre. A l'instar des deux autres lauréats, les enfants sont des locomotives actives et efficaces pour l'implication des parents, qui ne demandent que ça.

Déchets...

Par Laura Billès

Charlotte et O'freeze sont de sortie. Ces premiers jours de printemps sont l'occasion de profiter à nouveau des rayons de soleil, de l'air doux, du chant des oiseaux et... des débris qui encombrant certains fossés !

Aussi peu de civisme rend Charlotte furieuse et O'freeze ne peut s'empêcher de faire un écart à la vue de ses monstres... Pourtant, jeter proprement n'est pas si compliqué et Charlotte a convaincu depuis longtemps sa famille de trier ses déchets.

La moitié de ses poubelles n'est pas dégradable et comporte quantité d'emballages, aussi elle trie plastique, métal, papier ou verre qu'elle a préalablement rincés et qu'elle apporte chaque semaine dans les containers de tri.

Parmi tous ces déchets, le plastique, qui représente 10% de la masse totale des ordures ménagères est le plus difficile à recycler. En effet tous les plastiques ne se recyclent pas (notamment le polystyrène) et lorsqu'un plastique est recyclé, ce n'est que provisoire car il ne retrouve pas ses qualités premières. Il n'y a que le verre qui est véritablement recyclable car il est le seul matériau à pouvoir être indéfiniment recyclé.

Pour les déchets organiques, Charlotte aide ses parents à faire du compost. Elle y jette les épluchures (sauf les agrumes qui ne se décomposent pas), les restes alimentaires qui ne sont pas à base de viande, le marc de café et les sachets de thé, les coquilles d'œuf et les fruits secs, les fleurs et feuilles mortes (sauf celles des noyers et thuyas qui



PETIT MEMO DE CHARLOTTE SUR LE TRI SÉLECTIF			
PLASTIQUE	MÉTAL	PAPIER	VERRE
bouteille, flacon, bidon	conserves, canettes, aérosols	emballage cartonné, prospectus	bouteille, pot, bocal
Sauf bouteille d'huile, sac, film d'emballage, barquette en polystyrène	Sauf produit toxique ou dangereux	Sauf enveloppe à fenêtre, papier alimentaire, emballage contenant du plastique ou du métal	Sauf vaisselle, ampoule, vitre



peuvent être toxiques pour les microorganismes), les déchets de tonte, la terre des bacs à fleurs, les cendres de bois et même quelques cartons légers. Ainsi et à condition d'être quelquefois retourné afin d'aérer le compost, les microorganismes du sol et certains lombrics vont en quelques mois décomposer la matière organique pour obtenir du terreau.

Enfin, reste les déchets dangereux. Charlotte dépose les piles usagées à la mairie ou dans une grande surface, elle rapporte les médicaments périmés ou non utilisés à la pharmacie et ses parents se débarrassent des peintures, solvants et produits phytosanitaires à la déchetterie dans des flacons bien fer-

més. Dans le doute, Charlotte contacte l'agence gouvernementale de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) proche de chez elle, www.ademe.fr.

Mais le mieux, pense Charlotte c'est d'éviter de gaspiller. A la maison, sa maman n'utilise plus de lingettes, son papa achète des piles rechargeables, son frère n'imprime plus que ce qui est vraiment nécessaire et Charlotte préfère goûter du pain et du chocolat, plutôt que des mini portions sur emballées. Même O'freeze participe à sa manière, puisque Charlotte a remplacé le détachant lustrant par un peu d'eau vinaigrée !

Le fait de transporter vos équidés en van ou camion entraîne de nombreuses obligations souvent peu ou mal connues. La législation concernant le transport d'animaux vivants tend à se durcir et les contrôles routiers tendent à s'intensifier. **Les règles énoncées dans cet article sont celles applicables dans le cadre d'un transport non commercial, effectué par des particuliers.**

Tout d'abord, un rappel au niveau des documents et signalisations à avoir avec vous et visible sur votre véhicule. Vous devez :

- toujours lors du transport de vos équidés, avoir avec vous le livret d'accompagnement des équidés et coller sur votre véhicule un macaron à l'arrière du véhicule portant l'inscription « **attention chevaux** » ou « **attention animaux vivants** ».

Les véhicules de transport

Le véhicule que vous utilisez pour transporter votre équidé doit respecter certaines normes. Le véhicule ou le moyen de transport doit être conçu ou aménagé conformément à des exigences de confort et de salubrité de telle sorte que les équidés y disposent :

- d'un espace et d'une aération suffisants, d'une protection appropriée contre les intempéries et les écarts climatiques plus graves,
- d'une protection appropriée contre les chocs possibles.

Chaque van ou véhicule servant au transport d'équidés est équipé d'une plaque de tare. Cette plaque peut vous apporter des renseignements précieux sur les caractéristiques de votre véhicule et les poids de charge à ne pas dépasser.

PV = donné par le constructeur, correspond au poids du véhicule en ordre de marche.

PTAC = poids maximal que votre véhicule ne doit pas dépasser quand vous circulez.

PTRA = PTAC auquel on ajoute le poids maxi tracté.

Valable si vous tractez une remorque.

Poids à Vide	PV : _____, _____ T
Poids Total en charge	PTAC : _____, _____ T
Poids Total Roulant Autorisé	PTRA : _____, _____ T
Largeur/Longueur	I x L : _____ x _____ m
Surface	S : _____, _____ m ²

Les permis

Chaque catégorie de permis de conduire est adaptée à la conduite d'un certain type de véhicules. En voici les correspondances :

Type de permis	Type de véhicule
Catégorie B	<ul style="list-style-type: none"> ■ Véhicules dont le PTAC* est inférieur ou égal à 3,5 tonnes affectés au transport de personnes (huit places assises au maximum outre le siège conducteur) ou affectés au transport de marchandises. ■ Véhicules ci-dessus, attelés d'une remorque lorsque le PTAC de la remorque est inférieur ou égal à 750 kg. ■ Mêmes véhicules attelés d'une remorque lorsque le PTAC de la remorque est supérieur à 750 kg, à condition : <ul style="list-style-type: none"> – que le PTAC de la remorque soit inférieur ou égal au poids à vide du véhicule tracteur – ET, que la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque soit inférieur ou égal à 3,5 tonnes.
Catégorie C	Véhicules, autre que véhicules de transport en commun, dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes. Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le PTAC n'excède pas 750 kg.
Catégorie E (B)	Véhicules relevant de la catégorie B attelés d'une remorque lorsque l'ensemble formé par le véhicule tracteur et la remorque ne relève pas de la catégorie B.
Catégorie E (C)	Véhicules relevant de la catégorie C attelés d'une remorque lorsque l'ensemble formé par le véhicule tracteur et la remorque ne relève pas de la catégorie C.

*PTAC = Poids total autorisé en charge

Les infractions courantes

Pour la conduite des véhicules légers, il faut bien faire attention à deux infractions « fréquentes » :

- La conduite avec permis inadapté : votre véhicule ou ensemble de véhicule à un poids supérieur à 3,5 tonnes et vous n'avez pas passé le permis C ou le permis E(B) pour les vans.

Article L221-2 I du Code de la Route: « Le fait de conduire un véhicule sans être titulaire du permis de conduire correspondant à la catégorie du véhicule considéré est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. »

- La conduite en surcharge : vous êtes en surcharge dès que le poids réel de votre véhicule est supérieur au PTAC (inscrit sur votre carte grise). Conduire un véhicule en surcharge est puni d'une amende de 4^e classe (750 euros), ainsi que d'une éventuelle immobilisation du véhicule.



© L'image du jour

Références juridiques :

- Articles R221-4 et suivants du Code de la Route.
- Article R325-8 du Code de la Route.
- Article L221-2 I du Code de la Route.
- Article R413-13 du Code de la Route.
- Article R214-53 du Code rural.

CHEVAL D'ATTELAGE DE LOISIR OU DE TRAVAIL

Par André Grassart

Aujourd'hui, on a tendance à différencier le cheval de l'amateur de tourisme équestre de celui utilisé comme cheval territorial ou agricole ; c'est à dire un cheval destiné à un travail utilitaire quotidien. Cette différenciation me paraît fautive et historiquement non avérée.

NAISSANCE DE L'ATTELAGE

Il faut remonter à 4000 ans environ avant J.C. pour voir apparaître des représentations sculptées d'attelage alors que les chevaux montés ne seront vraiment présents sur les champs de bataille qu'au IX^{ème} siècle avant J.C. Cela en raison de la stabilité de la position du combattant sur un char par rapport à un cavalier qui monte sans étrier. Mais si ces chars sont des engins de guerre, ils ont aussi un but de loisir, la promenade, la chasse. Ainsi pour attaquer un lion, le roi troquait ses deux porte boucliers par deux porte lances. Un aurige menait les chevaux dans les deux cas.

Franchissons les siècles. A la fin du XVIII^{ème} siècle en France, les attelages des princes étaient la marque du rang social de leurs propriétaires mais aussi un moyen de déplacement confortable et rapide. Ces grands seigneurs, hommes de chevaux se lançaient des défis et prenaient les guides d'attelages à quatre ou six chevaux. Avec un mur sur un côté ou une série d'arbres, ils effectuaient le serpent à un trot soutenu avec un demi-pied de plus que la largeur de l'essieu comme dans une maniabilité. Mais arbres et mur constituaient des obstacles fixes. Le chevalier d'Hemars qui le rapporte nous en donne l'appellation de l'époque : « Leçons pour apprendre à accrocher ».



© CRTE FCA/Yves Goux

Continuons à survoler l'histoire de l'attelage loisir-travail. Le 22 septembre 1850, des agriculteurs organisent à Mondoubleau (Loir et Cher) des courses de juments percheronnes attelées qui travaillent au quotidien. Il faut parcourir 4 km sur un sol naturel. Yola, jument de la commune effectue la distance en 8'28". Cherchez la moyenne (elle va vous étonner !). En 1851, Yola refait le parcours en 8'33". Mais vers les années 1959-1960, loisir et travail disparaissent en même temps. Après avoir été sauvés essentiellement par la boucherie, les race de trait mais aussi les chevaux de sang, les ânes et les poneys sont redécouverts dans les années 1970. Le sport est relancé par l'Association Française

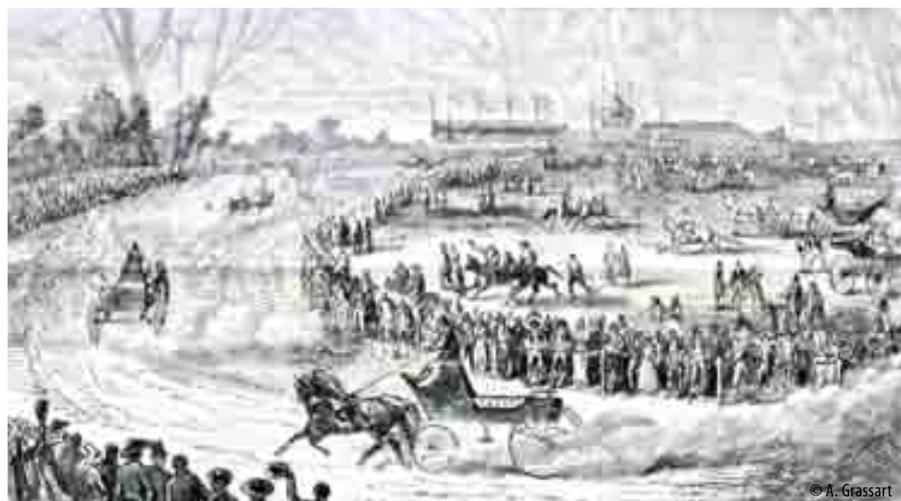
d'Attelage puis par notre Fédération. Le Tourisme équestre avec les randonnées, les roulettes, le TREC sont initiés par le CNTE précédé par la DNTE et l'ANTE.

Les chevaux de travail à part une utilisation par quelques agriculteurs et débardeurs avaient quasiment disparu, remplacés par le moteur à explosion. Aujourd'hui, les chevaux territoriaux commencent à réinvestir les villes et les villages comme chevaux de travail (ramassage des ordures, entretien des espaces verts, etc.) et d'un certain loisir. Les écoliers attendent avec impatience le cheval qui les transporte à l'école.

LOISIR OU TRAVAIL

Alors aujourd'hui comme hier, il ne faut pas faire de distinction entre cheval de loisir et cheval de travail. C'est la même complicité laborieuse et sentimentale qui existe entre l'homme et le cheval depuis 6000 ans. La confiance que le cheval d'attelage d'un char de guerre ou de chasse faisait à son aurige n'est pas très différente de celle qu'il vous témoigne au XXI^{ème} siècle face à une moissonneuse batteuse ou à un 38 tonnes.

Notre président, Bernard Pavie a eu l'idée de réunir pour la JNAL 2011 les deux grandes familles : cheval de loisir et cheval de travail. C'est le même esprit, les mêmes techniques de menage, le même respect du cheval et la même recherche d'une certaine qualité de vie. Il ne reste plus qu'à le faire savoir.



© A. Grassart

Les courses de Mondoubleau réunissaient des attelages de percherons qui travaillaient aux champs la semaine.

LA 8^E JOURNÉE NATIONALE DE L'ATTELAGE DE LOISIR

© Arnaud Manileve



La puissance du cheval est depuis très longtemps utilisée par l'homme pour construire le monde. Après avoir été mis de côté au profit des machines, le contexte actuel invite au retour du cheval dans nos villes comme dans nos campagnes, c'est pourquoi la JNAL souhaite mettre à l'honneur l'utilité de la traction animale pour sensibiliser le grand public à adopter un comportement responsable et respectueux de la nature. Cette mise en avant va contribuer à la sauvegarde des races par un retour aux traditions.

Ainsi, c'est l'occasion de présenter toutes les initiatives pour faire découvrir le débardage, le labourage, l'entretien des vignes, le maraîchage... mais aussi le ramassage des déchets, le transport de personnes ou l'entretien des espaces verts.

Tous ces axes impliquent la nécessité de formations tant pour le cheval que pour la personne qui l'accompagne, avec un matériel adapté. Des stages découverte/perfectionnement peuvent être proposés avec des démonstrations de longues rênes... pour sécuriser la pratique.

Retrouvez la liste des événements sur www.ffe.com/tourisme JNAL et si rien n'est organisé près de chez vous, sortez votre attelage, ornez le d'un calicot Journée Nationale de l'Attelage de Loisir 2011 et parcourez les rues de votre village.

L'année dernière, vous étiez nombreux à participer à la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir. Plus de 60 événements se sont tenus dans toute la France. Meneurs, débutants ou chevronnés, amateurs de chevaux et curieux, tous ont pu découvrir le plaisir de l'attelage. A noter, la diversité des manifestations proposées avec une approche de l'attelage de travail, démonstrations de hersage, expositions de voitures hippomobiles...

Pour sa 8^e édition, la JNAL programmée le 17 Avril 2011 souhaite célébrer la traction animale sous toutes ses formes. A chacun d'organiser son événement pour faire ressentir au plus grand nombre les joies de la relation homme/cheval au travers de la traction animale, une pratique accessible à tous. En effet, il est possible d'atteler un poney comme un cheval et l'apprentissage des meneurs peut commencer très tôt.

Cette journée est organisée pour faire connaître et aimer l'attelage et son principal acteur, cheval, poney, mule ou âne. C'est aussi l'occasion de présenter les différentes formes de traction animale qui s'articulent autour de plusieurs thèmes tourisme, spectacle, compétition, travail d'entretien...

L'aspect tourisme peut être développé par l'organisation de randonnées, la mise en avant des séjours en roulotte par exemple, qui permettent de découvrir les paysages de nos régions sous un autre angle, allant parfois jusqu'au spectacle équestre avec des reconstitutions médiévales, des courses de chars...

A vous, centre de tourisme équestre, association de meneurs... de rassembler les familles de l'attelage, randonneurs, meneurs de TREC, et professionnels du cheval de travail pour célébrer la traction animale. Le Comité National de Tourisme Equestre et la Fédération Française d'Equitation mettent à votre disposition des outils pour promouvoir votre manifestation. Pour inscrire votre événement, il vous suffit de remplir le guide d'action téléchargeable sur le site www.ffe.com/tourisme.



© COTE 45

2011, année internationale des forêts

L'Assemblée générale des Nations unies a déclaré 2011 année internationale des forêts pour faire prendre conscience de l'intérêt de la gestion durable, de la conservation et du développement durable de tous les types de forêts.

De multiples actions seront entreprises dans le monde durant 2011 et après, afin par exemple, de réduire la déforestation, de mettre en valeur les actions de développement avec les populations locales qui vivent de la forêt, etc. Des conférences internationales comme celle qui s'est déroulée fin 2010 à Cancun sur le changement climatique, où la forêt a un rôle majeur, se dérouleront en 2011 pour prendre des mesures pertinentes.

Et en France ? La surface des forêts françaises a doublé depuis 1850 et couvre aujourd'hui environ 15 millions d'hectares, soit plus du quart de notre territoire. De nos jours, la forêt s'accroît d'environ 40 000 ha par an.

La forêt française est la première forêt feuillue d'Europe. Elle est essentielle-



ment privée (74 %), avec 3,8 millions de propriétaires, dont 200 000 possédant plus de 10 ha (représentant 68 % des surfaces). Les forêts publiques de l'Etat (10 %) ou des collectivités territoriales (16 %), sont gérées par l'Office national des forêts, conformément au régime forestier. Toutes les forêts publiques et les forêts privées au-dessus de 10 à 25 ha selon les régions doivent présenter un do-

cument de gestion approuvé par l'Etat, gage de gestion durable de ces espaces naturels fondamentaux.

La forêt française a pour vocation de produire du bois d'œuvre de qualité, dans le cadre d'une gestion durable, soucieuse de la conservation de la biodiversité et du maintien des potentialités des sols. Elle assure aussi des fonctions d'accueil du public.

L'Estafette

Comité National de **TOURISME EQUESTRE**

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL¹

À découper ou à photocopier et à retourner avec votre chèque à l'ordre du CNTE - FFE Tourisme, Parc Equestre, 41000 Lamoignon.

Le journal des passionnés de l'équitation de plein air

3,10 € pour les titulaires d'une licence FFE
8,20 € pour le grand public.

Nom* : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____

Ville* : _____

N° Licence* (si licencié) : _____

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi de 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération Française d'Équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations recueillies d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Tourisme, Parc Equestre, 41000 LAMOIGNON, TEL : 02 54 94 46 80, fax : 02 54 94 46 81, Email : cni@ffe.com. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (prestataires, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cocher cette case




¹ Revue trimestrielle



LICENCE FFE

Grâce à votre licence FFE, vous avez un accès privilégié sur le site www.ffe.com. Rendez-vous sur votre page cavalier pour imprimer vos diplômes, votre palmarès, pour éditer votre carnet de randonnée et suivre toutes vos opérations fédérales. Vous avez également la possibilité de modifier directement vos coordonnées.

Nous vous rappelons que toute correspondance en provenance de la fédération vous est adressée aux coordonnées figurant sur votre licence, une adresse erronée entraîne donc un retard ou impossibilité de distribution.

RÉUNION DES CORRESPONDANTS RÉGIONAUX INFRASTRUCTURES

Pour la première fois, les correspondants régionaux des infrastructures du tourisme équestre ont été réunis le 25 janvier dernier, pour une journée de travail et d'échanges, sur le thème central de l'aménagement du territoire, qui constitue un enjeu majeur pour le développement du tourisme équestre.

Accueillis par Bernard Pavie, Président du CNTE, et Christian Boyer, Secrétaire Général du CNTE et élu en charge des infrastructures, les représentants des 20 régions françaises – toutes, à l'exception de l'Auvergne et de la Bretagne – se sont rencontrés et ont pu s'exprimer à l'occasion de cette journée. A noter, la présence de 8 salariés des structures régionales déconcentrées de la FFE ayant une mission dédiée sur le sujet.

L'objectif de ce rassemblement était double. Il s'agissait, d'une part, d'échanger sur les actions en cours dans les territoires et, d'autre part, de définir conjointement les modalités de mise en œuvre du Schéma national de développement des infrastructures du tourisme équestre (Schéma présenté dans l'Estafette n°181 et consultable sur www.ffe.com, rubrique tourisme équestre).

Les échanges ont été très riches et les thèmes principaux liés aux infrastructures ont été abordés. Ce regroupement a fait ressortir différents éléments qui constituent un point d'étape pour les réflexions à venir et la poursuite de la mise en œuvre du Schéma national de développement des infrastructures du tourisme équestre.

Il est ainsi important de noter une certaine sous-exploitation des supports nationaux mis à disposition par le CNTE. Des fiches techniques sur les hébergements et les itinéraires, les guides méthodologiques ou encore les études sont disponibles sur le site internet de la fédération, rubrique tourisme équestre. Tous



© CDTE 73 / Boulgakow

ces outils sont destinés à faciliter les initiatives des régions et à les accompagner dans leurs réalisations.

Par ailleurs, le constat a été fait que les actions étaient variées et le développement régional inégal en fonction des territoires et des caractéristiques qui leur sont propres. Cependant, chaque région a mis en place des itinéraires équestres, développés selon l'accessibilité des chemins, les relations avec les différents interlocuteurs ou encore les financements disponibles. Ces sentiers de randonnées sont mis en avant sous forme de cartes, topoguides...

Face à ces nombreuses initiatives, le rôle du CNTE sera de mutualiser les bonnes



© Vercors à cheval

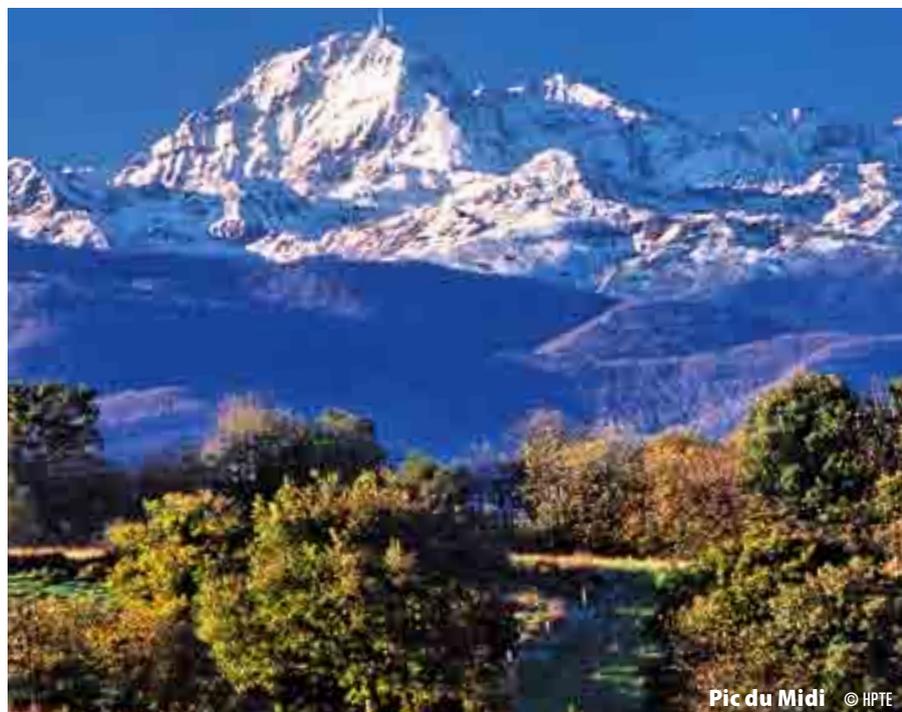


© CRTE FC / Yves Goux

pratiques identifiées dans chaque région permettant, d'une part, de « dupliquer » les projets positifs sur l'ensemble du territoire français et, d'autre part, d'harmoniser nos actions afin d'avoir des références communes pour la lisibilité et l'identification des activités fédérales, tout en intégrant les particularités de chaque territoire.

Afin de prendre en compte les échanges de cette journée et de poursuivre les actions menées dans le cadre du Schéma national de développement des infrastructures du tourisme équestre, d'autres rencontres de ce type seront programmées, ainsi que des réunions de travail intermédiaires, par thème et par public, notamment avec les permanents en charge des dossiers en région.

Le chemin des étoiles, itinéraire pyrénéen aux horizons grandioses avec, en toile de fond, le mythique Pic du Midi, image emblématique du département des Hautes-Pyrénées, un terroir privilégié, le bien vivre et la communion avec une nature préservée.



Pic du Midi © HPTE



telle, chapelle classée. Caunterets, Gavarrie, Barèges, et toujours le Pic, dans toute sa majesté : parc national des Pyrénées, proximité du pont d'Espagne (site classé), lac de Gaube et du Vignemale, thermalisme à Caunterets, Luz Saint-Sauveur (pays Toy, saut à l'élastique depuis le pont napoléon, églises remarquables (Viella, Viey, Sers...). La transhumance des grands troupeaux s'effectue vers le 25 juillet.

Objectifs d'aménagements, améliorations, promotion

Une opération de promotion, avec dépliants, présentoirs au logo du CDTE a été menée, cofinancée par le Conseil général et le CDE65. Leur diffusion : dans les centres équestres, magasins de sport, offices de tourisme, depuis Nogaro. Les hébergements sur l'itinéraire ont été complétés: dans l'idéal un hébergement doit être proposé par tronçon de 20 à 30 km. Un projet d'édition d'un topo guide est en cours. Il sera édité dans le cadre de la CDESI.

Pour promouvoir l'itinéraire et augmenter sa fréquentation, le CDTE65, avec le concours du CDTE 31 et du CRTE midi Pyrénées organise 2 jours de manifestation départementale avec bivouac, les 9 et 10 juillet 2011. A consulter sans modération : www.chemin-des-etoiles.net



Le Col du Soulor © HPTE

Itinéraire « semi-plaine » et montagne

L'itinéraire, de plus de 100 kms, est parcourable en une semaine pour un bon cavalier, avec partie « semi-plaine », accessible à tout cavalier et aux attelages, puis un tronçon de montagne, réservé aux randonneurs expérimentés. Les étapes, s'échelonnent entre 20 et 30 kms, au choix. Hébergements nombreux et de bonne qualité (pour la partie montagne, ce sont des gîtes d'étape).

Sites et espaces d'exception

Les points remarquables sont des sites d'exception : Pic du midi de Bigorre - Lourdes - le parc national des Pyrénées - Caunterets.

Le parc national héberge une riche faune variée : isard, marmotte, vautour fauve, gypaète barbu. Voir évoluer les grands rapaces dans leur milieu naturel est un moment de pur bonheur.

Au pays du bien vivre

Le patrimoine culinaire relève de l'excellence : cuisine gasconne (foie gras, confits...) vignobles réputés de Madiran et Pacherenc - porc noir de Bigorre en val d'Adour - haricot tarbais - mouton de Barèges et de Gavarrie - fromages renommés des Pyrénées.

Découvertes en tous genres, pour tous les goûts

Du départ à l'arrivée, tout appelle à la découverte : val d'Adour : plaine et coteaux du madiranaise - Madiran avec sa maison des vins : arrêt possible et visite sur réservation d'un des chais les prestigieux du château Montus. Le musée archéologique de Maubourquet, des églises remarquables (Mazères, Larreule, Auriébat, Madiran...).

Dans la région de Tarbes : les Haras Nationaux - le bois d'Ibos, avec le grand site d'endurance équestre - la collégiale d'Ibos, notre-dame de Tarasteix, avec un circuit essentiellement en sous bois, puis encore et toujours les Pyrénées en panorama permanent, pour une partie facile et magnifique. Dans la région de Lourdes, sa grotte légendaire, le sanctuaire et autres.

Nature, faune, flore, curiosités, accueil à la ferme

Val d'Azun : autour d'Argeles Gazost : passage de nombreux cols (dont le Soulor), zones de pastoralisme, haltes en gîtes d'étape. Val d'Azun est réputé pour son thermalisme. Des réserves naturelles, nombreuses, diverses (Pibeste, voie verte des gaves...) beaucoup de possibilités d'accueil « bienvenue à la ferme » à Arrens Marsous, étape sur la route de Compos-

LE BALISAGE ÉQUESTRE

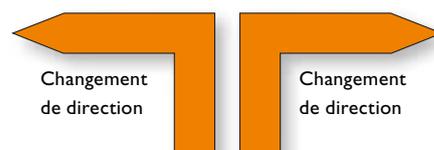
Un million de kilomètres de chemins figurant sur la carte de l'hexagone offrent l'opportunité de pratiquer la randonnée équestre en toute liberté. On recense à l'heure actuelle 80 000 km de sentiers dont 18 000 balisés. Ces nombreux circuits sont répertoriés et souvent balisés par les organes déconcentrés du CNTE que sont les Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre.

Le balisage est avant tout mis en œuvre afin de guider, d'orienter et de rassurer les randonneurs dans leur pratique. L'aménagement des espaces est mis en place en vue de développer la pratique de la randonnée mais également le tourisme et les loisirs. Il fait l'objet d'intérêts multiples comme la protection de l'environnement, le respect de la propriété privée et la sécurité des cavaliers. Pour ce faire, des marques spécifiques pour le balisage des chemins ont été créées dont une spécifique à la pratique équestre.

Ces marques font l'objet d'un dépôt auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle. Cette initiative permet d'éviter la multiplication des balisages de toutes formes et de toutes couleurs ainsi

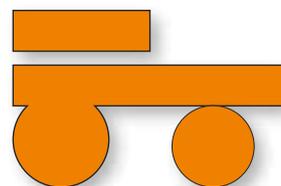
que les copies qui seraient susceptibles de créer de l'incompréhension chez le randonneur. L'inscription sur ce registre permet au CNTE de détenir l'ensemble des droits sur les marques déposées et de délivrer les autorisations officielles.

Le CNTE a rédigé en 2010 deux guides méthodologiques « Créer et aménager des itinéraires et des hébergements équestres » et « Balisage et signalisation d'un itinéraire équestre ». Ils proposent conseils et méthodes pour créer un iti-



Changement de direction

Changement de direction



Itinéraire attelage

néraire de randonnée équestre. Ils sont consultables en ligne sur www.ffe.com, Espace Tourisme.

La première formation nationale de baliseurs équestres s'est déroulée à Lamotte Beuvron le 12 février 2011. Organisée avec le partenariat de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, dans le cadre de la convention qui lie nos deux fédérations, elle a permis d'accueillir près de 50 participants. Cette première initiative sera poursuivie au cours des prochains mois avec la mise en place de formation en région.

Pour son 25ème anniversaire, le CDTEM vous invite en PEGASIE.

Il y a 25 ans un groupe de passionnés créait le CDTE de la Mayenne.

Entre sa carte « tourisme rural » et ses courses de trotteurs, il y avait bien en Mayenne matière à promouvoir et développer le tourisme à cheval et attelé. Aujourd'hui nous avons réussi à concrétiser un maillage d'itinéraires couvrant l'ensemble du département. Le flambeau a été passé au Comité Départemental de Tourisme qui en assure la promotion commerciale et le développement de l'accueil.

Toutes les énergies se rassemblent pour développer les initiatives et répondre aux demandes des randonneurs. Edition de documents, d'un petit journal -LE RELAIS-, notre site internet, présence sur les salons à PARIS, à ESSEN ... autant d'outils à disposition des cavaliers et meneurs pour connaître les possibilités qu'offrent le département. En plus de la gratitude que l'on doit à toutes celles et ceux qui nous ont aidé, le CDTEM a eu deux chances. D'une part la confiance accordée par Gilles ALLARD, ancien directeur du CDT de la Mayenne, ce qui a permis notre décollage. D'autre part celle du président du Conseil général, JEAN ARTHUIS, sans lequel le maillage d'itinéraires équestres, « prolongement du halage » et des voies ferrées réaffectées, n'aurait pu voir le jour.

Pour célébrer les 25 ans, nous vous donnons rendez-vous le samedi 4 Juin 2011 à Evron pour un grand rassemblement équestre. Tous les renseignements pratiques sur notre site www.chevalvert53.com.

Venez donc découvrir la Mayenne, ses chemins, ses paysages variés et champêtres ; « un pays où la randonnée à cheval va de soi » : la PEGASIE, naturellement. ALAIN FAIVRE, président-fondateur du CDTEM.

Grand Rassemblement Équestre

Randonnées en Pégasie

Tous à Cheval !
Le Samedi 4 Juin 2011 à Evron,
Découverte à Cheval et attelée
de la Mayenne les 2, 3 et 4 juin 2011
Défilés à cheval et attelée
Concert / Animations / Village de stands

Contacts : cdtem@voila.fr - www.chevalvert53.com

PRÉPAREZ L'ATE : FORMATION ET EXAMENS

Si vous souhaitez faire de l'accompagnement de randonnées votre métier, l'Accompagnateur de Tourisme Equestre – ATE – est fait pour vous. Titre à finalité professionnelle délivré par la FFE, l'ATE s'adresse à des cavaliers confirmés qui veulent faire découvrir aux personnes qui les accompagnent les richesses du patrimoine culturel, gastronomique, naturel, faunistique. Son titulaire pourra préparer et conduire des promenades et randonnées équestres en autonomie sur des itinéraires identifiés et entre des relais d'étapes connus.

La formation

L'accès à la formation ATE est conditionné par la réussite à un test d'entrée dont nous vous avons présenté les modalités dans l'Estafette 107.

La formation apporte toutes les connaissances et compétences pour préparer et encadrer une randonnée et pour gérer sa structure. La formation comporte six modules : technique équestre, connaissances du cheval/soins/entretien/maréchalerie, encadrement de promenades et randonnées, connaissances générales, entretien des équipements, stage de mise en situation professionnelle.

La formation est prévue pour 300 heures de formation théorique et pratique – modules 1 à 5 – et pour 300 heures de stage – module 6. Le test d'entrée permet de positionner le stagiaire et de prononcer le cas échéant des allègements ou renforcements. Le jury du test d'entrée fixe les heures de formation nécessaires au stagiaire afin qu'il ait le niveau pour se préparer à l'examen.



© Vercors à cheval/Minodier

Un livret de formation papier et électronique suit l'élève durant sa formation et permet de valider chaque étape de sa formation.

Trouver un centre de formation

Le candidat à la formation doit choisir un centre de tourisme équestre agréé pour la formation ATE par la FFE. La carte des centres agréés est disponible en ligne sur notre site internet : rendez-vous sur FFE Club SIF – onglet Formation, rubrique « centre agréés ».

Cliquez sur le département de votre choix pour connaître les centres agréés pour la formation ATE. Deux statuts principaux sont possibles pour l'élève : soit il

est en contrat de travail et le centre de formation est employeur, soit il paye sa formation et le centre de formation est un prestataire.

Les examens

L'examen général se compose de cinq épreuves – Unités Capitalisables ou UC : technique équestre professionnelle, topographie/orientation, soins aux chevaux et maréchalerie, connaissances générales et gestion d'une entreprise, matelotage et bourrellerie.

L'UC 6 – épreuve professionnelle – ne peut être présentée qu'après réussite à l'examen général. Nous développerons le contenu et le déroulement de cette épreuve dans la prochaine Estafette.

Le règlement de l'ATE est disponible en ligne sur www.ffe.com, espace Formations équestres / Qualifications professionnelles de la FFE. Contact : formation@ffe.com.



© Vercors à cheval/Minodier

Evoluer sur le BPJEPS

L'arrêté paru le 30 juillet 2010 accorde à l'Accompagnateur de Tourisme Equestre des équivalences avec le BPJEPS spécialité équestre : son titulaire obtient par équivalence les Exigences Préalables à l'entrée en formation dans la mention Tourisme Equestre, les Exigences Préalables à la mise en situation pédagogique et les UC 5 et 6 ; l'arrêté accorde aussi les UC 9 et 10 dans la mention Tourisme Equestre.



© La Foucheraie - N.Gaillard/M.Chapelan

Parmi les différents diplômes de pratiquants proposés par la Fédération Française d'Équitation, deux parcours sont spécifiquement destinés aux cavaliers d'extérieur : les Galops de Pleine Nature et Brevets de Randonneur.

Chaque voie d'examen donne du sens à votre apprentissage et vous permet de perfectionner vos aptitudes et vos connaissances. Tout cavalier titulaire d'une licence fédérale de l'année en cours peut se présenter aux examens.

Les Galops de Pleine Nature

S'adressant à tout cavalier, quelques soient leur cursus, leur âge et leurs motivations, les Galops de Pleine Nature permettent d'ajouter à l'évaluation des compétences de cavalier – s'équilibrer, avancer, tourner – des connaissances sur l'environnement et la topographie.

Ils se déclinent du Galop 1 au Galop 7 et se composent d'une partie pratique (à cheval, à pied) et d'une partie théorique (connaissance, topographie, environnement) permettant un apprentissage progressif du cavalier d'extérieur.

Les Galops de Pleine Nature valident la capacité d'un cavalier à vérifier le bon état général de sa monture et à la préparer avec un harnachement adapté, à la contrôler aux trois allures sur des terrains variés mais aussi à reconnaître les plantes environnantes et savoir se repé-

rer sur une carte pour partir en extérieur en toute sécurité.

Les Galops permettent aussi d'accéder aux compétitions de TREC ou d'endurance.

Les Brevets de Randonneur

Ces examens adaptés aux enfants comme aux adultes permettent de valider des compétences propres à la randonnée.

Les Brevets de Randonneur, proches des besoins concrets du cavalier d'extérieur, apportent des connaissances générales sur le cheval, le matériel, l'orientation, des notions en maréchalerie et secourisme équin, la conduite de sa monture aux trois allures en extérieur. Bref, autant d'infos pratiques indispensables au randonneur.

Le Brevet de Randonneur de Bronze détermine la capacité du cavalier à participer à des activités encadrées (promenades, sorties, petites randonnées). Le Brevet de Randonneur d'Argent sanctionne la capacité à participer à des randonnées en terrain varié et l'autonomie du cavalier dans le groupe tant en utilisation du cheval que dans son entretien quotidien. Le Brevet de Randonneur d'Or évalue les connaissances suffisantes pour voyager à cheval dans le respect de sa monture et en toute sécurité. Pour se présenter aux niveaux, il faut préalablement avoir validé un certain nombre de journées de randonnées sur son carnet électronique.

Votre diplôme en self-service !

Une fois votre examen en poche et une semaine après l'enregistrement sur la licence, la FFE envoie un exemplaire de votre diplôme au club où vous avez passé l'examen. Vous avez aussi la possibilité, via votre Page Cavalier FFE sur www.ffe.com, d'imprimer votre nouveau diplôme sur un des 18 modèles colorés et originaux proposés.

Des passerelles existent entre les Galops et les Brevets de Randonneur : par exemple, un cavalier ayant validé 4 journées de randonnées sur son carnet électronique et disposant du Galop 2 de Pleine Nature valide automatiquement son Brevet de Randonneur de Bronze.

Programmes détaillés sur www.ffe.com rubrique Formations Équestres, Diplômes de cavalier.

Seuls les enseignants, accompagnateurs et guides peuvent valider les Galops et les Niveaux : renseignez-vous auprès de votre club.

Retrouvez la liste des clubs de Tourisme Équestre sur www.ffe.com rubrique « rechercher club », les Centres de Tourisme Équestre labellisés sont mentionnés par un pictogramme.



© Eric Maulave

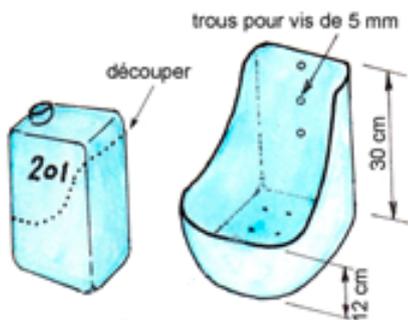
Économiser et recycler pour un développement durable

Par Claude Lux

Faire durer le matériel, le recycler au lieu de le jeter, c'est réaliser des économies d'énergie et de matière, propre au développement durable. Voici quelques astuces et conseils qui vous permettront, non seulement de ne pas encombrer les décharges, mais également de prolonger la vie de votre matériel, tout en faisant de substantielles économies. Sans parler du plaisir de bricoler pour son cheval !

Une auge avec un simple bidon

Au lieu de jeter un bidon en plastique ou acheter une auge dont la fabrication consomme de l'énergie, voici comment le recycler, pour en faire une auge. Après avoir tracé le contour avec un feutre, découpez le bidon avec une lame de scie à métaux. Adoucissez les angles avec une lime et percez les trous destinés à recevoir les vis de fixation, montées sur des rondelles. Dessous, percez également quelques petits trous pour évacuer l'eau. Un coût quasiment nul, pour cette auge improvisée !



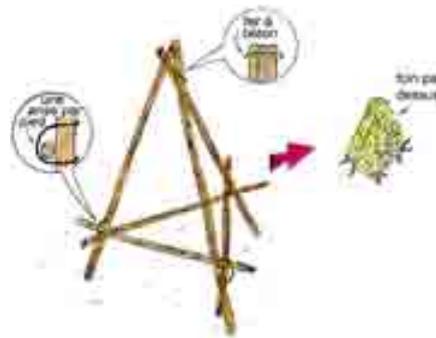
Sécher les bottes en caoutchouc

L'humidité finit par pourrir l'intérieur des bottes en caoutchouc, à moins que vous le les séchiez en les enfilant simplement sur des piquets, plantés devant la porte de la maison. Avantage : la pluie nettoie la boue de la semelle, mais l'intérieur reste au sec. J'ai découvert cette astuce toute simple dans un gîte, où le responsable interdisait aux cavaliers d'entrer avec les bottes. Une bonne manière d'économiser l'eau de lavage ainsi que les produits de nettoyage de sol. Un truc simple, économique et efficace !



Sécher le foin sur perroquet

Si la météo ne prévoit pas suffisamment de soleil pour sécher le foin coupé, une méthode employée couramment par les anciens, consiste à le sécher sur des perroquets. Ce sont tout simplement trois perches de bois assemblées astucieusement suivant les indications figurant sur les croquis. Les perroquets sont facilement mis en place et démontés tout aussi simplement, avant de les ranger en attendant la prochaine fenaison. Le foin placé par dessus peut sécher de l'intérieur et ne craint pas la pluie, car l'eau s'écoule le long des fibres, comme sur un toit de chaume, sans atteindre les couches inférieures.



Protéger les ballots de la pluie

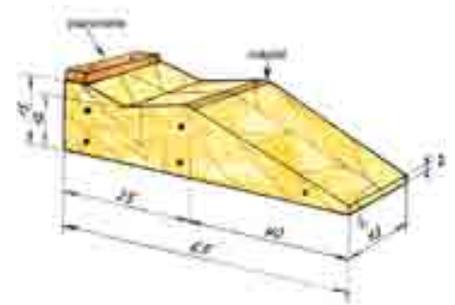
Au moindre risque de pluie, lorsque le foin est pressé et si vous n'avez pas la possibilité de le rentrer à l'abri, dressez les ballots par trois, pour qu'ils se soutiennent mutuellement. Ainsi, la pluie s'écoule sur les ballots sans pénétrer, évitant que l'intérieur ne moisisse après avoir été stocké. Une bonne précaution qui vous évitera de jeter du foin moisi, car les moisissures sont particulièrement dangereuses pour le système respiratoire du cheval.



Une cale économique

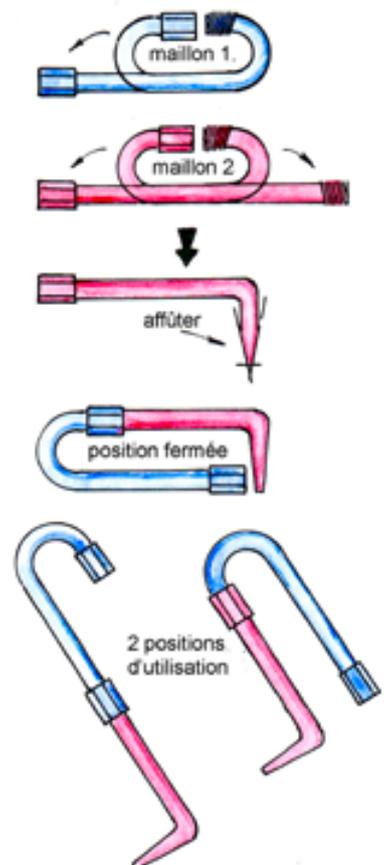
Pour démonter et changer une roue de van, inutile d'utiliser un cric. Il suffit en effet de monter sur une cale avec la roue située du même côté, pour soulever suffisamment la

roue crevée, afin de la démonter. Les fabricants proposent des cales en matière synthétique prévues à cet effet, mais pourquoi ne pas en fabriquer une avec des chutes de bois ? Une solution non seulement économique, mais qui évite également d'utiliser des matières synthétiques, gourmandes en énergie fossile. Avec une scie égoïne et un peu d'huile de coude, découpez les deux parties de la cale que vous assemblez par collage ainsi que des clous à chevrons, disposés en travers. Attachez votre cale à l'intérieur du van, en espérant qu'elle ne vous soit jamais utile !



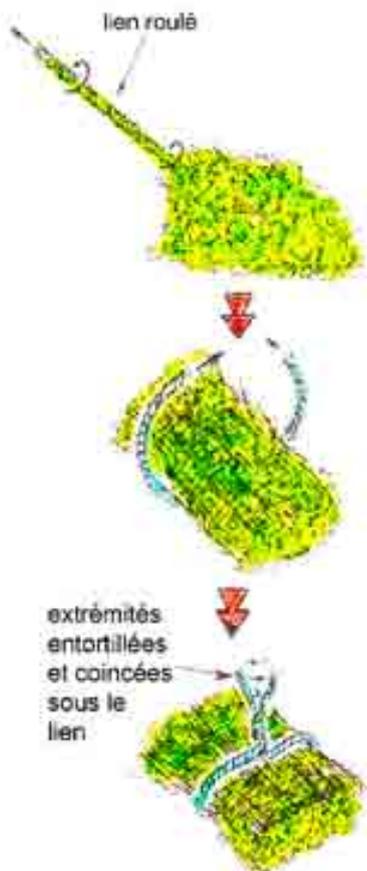
Un astucieux cure-pieds

Avec deux « maillons rapide » de chaîne, voici comment fabriquer un astucieux cure-pieds pliable. Dépliez les maillons rapides dans un étau et montez l'ensemble suivant les indications des croquis. Vous trouverez ce type de maillon dans les magasins de bricolage ou de matériel agricole.



Bottelez à la main

Comme les anciens qui ne disposaient pas de presse à ballots, vous pouvez bottelez le foin à la main. Le lien est fait en tournant des brins de foin, avant de le nouer sur la botte. Prévoyez des bottes de 4 à 5 kg, correspondant à une ration journalière. Pas de ficelles synthétique et la seule énergie utilisée est l'huile de coude.



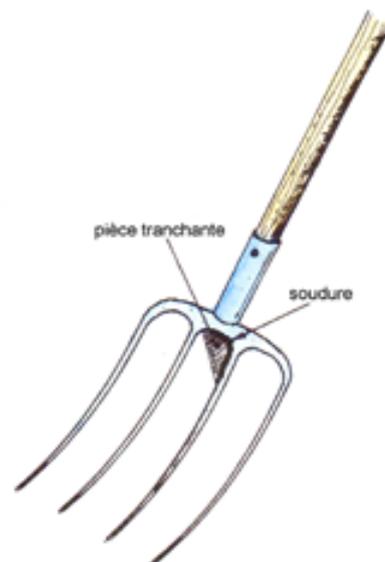
Recyclez un seau abîmé

En joutant avec les seaux après les avoir vidés, les chevaux les abîment. Au lieu de jeter et de remplacer un seau abîmé, vous pouvez l'utiliser comme porte seau, en l'installant dans le box. Le seau est fixé avec des vis, montées sur des rondelles. Et pour utiliser un seau fendu pour transporter de l'eau, une astuce consiste à disposer à l'intérieur un sac poubelle en plastique retourné sur le bord, et maintenu par une ficelle ceinturée tout autour.



Couper les ficelles à ballots

Ne laissez jamais traîner des ficelles de lieuse qui ne sont pas coupées, car les boucles qu'elles forment, sont extrêmement dangereuses pour les tendons d'un cheval, qui se prendrait un pied dedans. Comme il est contraignant de couper à la main les ficelles pour délier un ballot de foin ou de paille, une astuce consiste à souder sur la fourche une lame métallique triangulaire, suivant les indications du croquis. D'un coup de fourche, vous coupez la ficelle que vous ramassez bien sûr ! Une astuce consiste à suspendre toutes les ficelles au même endroit, pour pouvoir les compter et estimer ainsi la consommation de paille ou de foin. Dernier conseil : ne brûlez pas les ficelles en plastique, car elles dégagent des gaz nocifs.



Recyclez le fumier par la lombriculture

Alors que le fumier était utilisé jadis comme engrais naturel ou dans les champignonnières, il est aujourd'hui très difficile et coûteux de s'en débarrasser. A moins que vous n'utilisiez les lombrics (gros vers de terre), pour le transformer en compost très apprécié comme engrais naturel. Il n'y a rien à faire, si ce n'est « d'ensemencer » une seule fois le fumier disposé en andain avec de sympathiques lombrics vendus dans les magasins spécialisés. Ensuite, ces animaux voraces se mettent au travail en consommant le fumier pour rejeter une sorte de terreau particulièrement riche. Après transformation le volume du tas est divisé par trois. Cette technique a valu le coup de cœur du développement durable correspondant au trophée de l'innovation du salon du cheval 2010 de Paris : concept lombriculture « Agri System » de la société Bio top, pour le traitement du fumier équin. Ce fumier classé dans la norme NFU 44051, est utilisable en agriculture biologique



PAGE CAVALIER FFE



Mon espace personnel sur www.ffe.com



LICENCE

- Consulter
- Modifier
- Imprimer

DIPLOME

- Consulter
- Choisir
- Imprimer



ASSURANCES

- Garanties
- Souscriptions
- RC propriétaire

CONCOURS

- Engagements
- Résultats
- Palmarès



RANDONNEES

- Programme
- Carnet de randonnées

ACCES DIRECTS

- Forum FFE
- Espaces cavalier & compétiteur



AVANTAGES LICENCES FFE 2011

Gratuités, tarifs réduits, remboursements...
Les 25 avantages de votre licence
à découvrir sur www.ffe.com



Fédération Française d'Équitation



GENERALI
Société d'Assurances

Equitation loisir, Equitation plaisir.

En promenade ou en randonnée, en selle ou en attelage, découvrez les merveilles naturelles de la France.

Débutant ou chevronné, progressez avec les galops de pleine nature et le TREC. Cavalier de club ou indépendant, participez à nos actions de protection des chemins et de recensement des gîtes.

Le **Comité National de Tourisme Equestre** de la **FFE**, héritier des structures qui l'ont précédé, fêtera bientôt les cinquante ans du Tourisme Equestre ; cinquante années de travail auprès des professionnels, des cavaliers et du grand public pour le développement et la promotion des activités de tourisme liées au cheval.



CNTE – FFE Tourisme

Parc Equestre, 41600 LAMOTTE,
Tél. : 02 54 94 46 80, Fax : 02 54 94 46 81

E-mail : cnte@ffe.com,

Site Internet : www.ffe.com
rubrique tourisme